



VISANA

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

Berne, le 2 février 2017

Visana obtient le prix d'efficacité 2016

La plateforme de comparaison comparis.ch a récompensé notre caisse Visana pour son efficacité. Elle honore ainsi les efforts ciblés entrepris pour gérer de manière économe l'argent issu des primes payées par nos assurées et assurés. Les deux autres caisses du groupe Visana, vivacare et sana24, se hissent elles aussi aux premiers rangs du classement.

Les caisses du groupe Visana sont gérées avec une efficacité exceptionnelle, comme en atteste une nouvelle fois le service de comparaison en ligne comparis.ch. En 2016, Visana, notre plus grande caisse, s'est classée à la première place dans la catégorie des caisses nationales et s'est vu décerner par comparis.ch le prix d'efficacité. Visana utilise seulement 3% de ses recettes de primes pour son administration. Les 97% restants sont employés en totalité au profit des personnes assurées. Visana est ainsi la caisse-maladie la plus efficace de Suisse.

Les deux autres caisses du groupe Visana, vivacare et sana24, se distinguent également par leur efficacité. Elles se hissent à la deuxième et quatrième place du classement de comparis.ch, avec un taux de frais administratifs de respectivement 3.4% et 3.7%, et parachèvent ainsi le résultat exceptionnel du groupe.

Les caisses-maladie sont beaucoup plus prudentes avec les recettes de primes que ce que l'on croit communément, comme le montrent les données de surveillance officielles de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), sur lesquelles est basée l'attribution du «Prix d'efficacité» (voir le communiqué de presse de comparis.ch en annexe).

Les personnes assurées profitent du fait que les assurances-maladies suisses sont en concurrence et s'efforcent de proposer des prix bas et d'offrir un bon rapport prix/prestations.

Le groupe Visana en bref

Le groupe Visana fait partie des leaders parmi les assureurs-maladie et accidents en Suisse. Il propose l'assurance obligatoire des soins (AOS) selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), des assurances-maladie complémentaires et assurances de choses selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA) ainsi que des assurances-accidents selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA). Visana assure une clientèle privée (particuliers et familles) de même qu'une clientèle entreprises (entreprises, institutions publiques et associations). Pour cette dernière, elle propose des assurances-accidents et de perte de salaire. Le groupe Visana compte en tout plus d'1,1 million d'assurés/es, dont 567 000 auprès de Visana pour l'assurance de base. Entre le siège principal à Berne et environ 120 agences partout en Suisse, le groupe Visana emploie près de 1300 collaboratrices et collaborateurs. Le volume des primes s'élève à environ 3,1 milliards de francs.

Pour de plus amples informations

David Müller

Responsable de la communication d'entreprise

Ligne directe: 031 357 93 31

Tél. portable: 076 495 74 91

E-mail: david.mueller@visana.ch

Site Internet: www.visana.ch

Facebook: www.facebook.com/Visana2

Twitter: www.twitter.com/VisanaServices